

Vos interlocuteurs



Centre Hospitalier Charles Perrens

L'équipe de soins mise à votre disposition se compose de :

Pr B. **Aouizerate**, Professeur des Universités, Praticien Hospitalier
Dr A. **Bouvard**, Praticien Hospitalier
Dr T. **Bienvenu**, Chef de clinique des Universités, Assistant des Hôpitaux
Dr J. **Bernard**, Cheffe de clinique des Universités, Assistante des Hôpitaux
E. **Vilà**, Neuropsychologue
F. **Hoorelbeke**, Infirmière
B. **Fourgeaud**, Secrétaire

CENTRE DE RÉFÉRENCE RÉGIONAL des PATHOLOGIES ANXIEUSES et DE LA DÉPRESSION

Nous contacter

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires,
bénéficier d'un avis rapide, voire adresser un de vos patients,
vous pouvez nous contacter :

Tél : 05 56 56 17 98

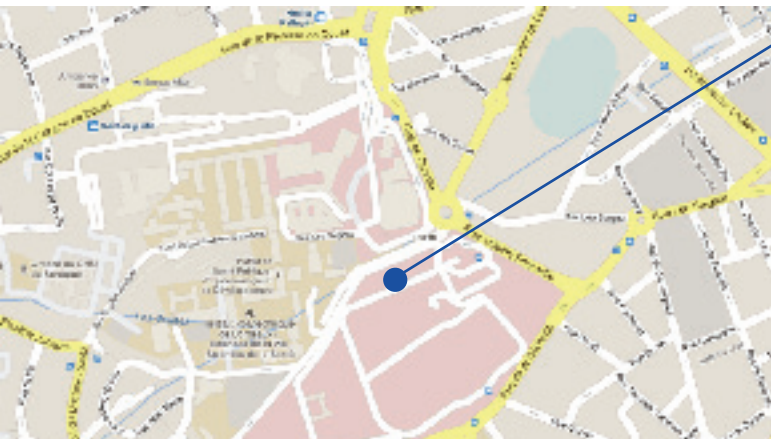
Fax : 05 56 56 17 22

Courriel : cerpad@ch-perrens.fr

bfourgeaud@ch-perrens.fr

**Une nouvelle offre de soins
en Nouvelle-Aquitaine**

Responsable : Pr AOUIZERATE



121 rue de la Béchade
33076 Bordeaux

Tram :
Arrêt Hôpital Pellegrin
Ligne A

Bus :
Arrêt Charles Perrens
Ligne 8

Enjeux d'une prise en charge spécifique

La **dépression majeure** compte parmi les troubles psychiatriques les plus fréquents. Elle est souvent associée à d'autres affections, dont **les troubles anxieux**.

Elle s'avère en général d'**intensité sévère**, alors responsable de perturbations importantes du fonctionnement social, familial et professionnel.

Les **rechutes** en constituent une des caractéristiques évolutives, justifiables d'une prise en charge thérapeutique spécifique et adaptée.

Sur la base de ces considérations, un **Centre de Référence Régional des Pathologies Anxieuses et de la Dépression (CERPAD)**

a été créé au sein du **Centre Hospitalier Charles Perrens**, répondant à un besoin évident en santé mentale.

L'objectif est d'améliorer la prise en charge globale clinique et thérapeutique des patients souffrant de dépression majeure dans le cadre du développement de **coopérations entre les secteurs privé et public**.

Offre de soins

De façon plus précise, il s'agit d'offrir aux confrères généralistes et spécialistes de la discipline des secteurs public et privé de la région Aquitaine un dispositif de soins et une prise en charge spécialisée de la pathologie dépressive et anxieuse destinés à :

- ✓ proposer une évaluation **diagnostique** complète,
- ✓ permettre une évaluation **psychométrique** de la sévérité des manifestations dépressives et comorbides anxieuses,
- ✓ offrir une évaluation des fonctions **cognitives** (attention, mémoire...) par un bilan neuropsychologique,
- ✓ définir une démarche thérapeutique claire et structurée, qu'elle soit **pharmacologique** et/ou **psychothérapique** (thérapie comportementale et cognitive, relaxation, hypnose...)
- ✓ procéder à un **travail d'orientation ou réorientation** du patient à la demande du médecin référent et lorsque cela s'avèrera nécessaire.